

# Les amis de la collégiale Notre-Dame de l'Assomption de Vitry-le-François



Depuis 10 ans, l'association des « Amis de la collégiale Notre-Dame de l'Assomption de Vitry-le-François » œuvre pour la sauvegarde et la restauration de ce monument historique classé par l'État depuis 1920, ainsi que pour la mise en valeur de ses nombreux objets d'art.

La réalisation de ce projet ambitieux demande des moyens importants. Les ressources de l'association proviennent essentiellement de générosité de ses adhérents et du mécénat, ainsi que des publications disponibles sur son site Internet :

[www.collegiale-vitry.fr](http://www.collegiale-vitry.fr)

Mais beaucoup reste encore à accomplir pour transmettre ce patrimoine d'exception aux générations futures. Ce magnifique monument exige continuellement des travaux très importants pour retrouver noblesse et sécurité.

**Aussi avons-nous encore plus besoin de vous tous.**

Cette année la Ville de Vitry-le-François entamera les grands travaux de restauration de la façade qui vont s'étaler sur 3 à 4 ans. L'association poursuivra de son côté les restaurations indispensables à l'intérieur.

Grâce à la mobilisation du plus grand nombre, et notamment de l'ensemble des habitants du Pays vitryat, l'action de l'association sera d'autant plus efficace.

**Vous pouvez TOUS nous y aider en nous rejoignant !**



## Bulletin d'adhésion 2014

N°.....

Mme, Mlle, M.....Prénom : .....  
adresse : .....  
C.P. : ..... Ville : .....  
téléphone : ..... téléphone portable : .....  
adresse électronique : .....@.....

adhère à l'association « *Les amis de la collégiale Notre-Dame de Vitry-le-François* »

- Membre Actif : 15 €
- Membre Bienfaiteur: 50 €
- Cotisation de mécénat : 200 € et plus.
- Don : .....
- Cotisation couple : 25 €
- Cotisation de soutien: 100 €

Pour un don de 50 €, la charge réelle n'est que de 17 € après la déduction fiscale égale à 66 % de son montant.

Un « reçu fiscal » vous sera adressé.

Date :

Signature :